

Saint-Gravé

Janvier 2019



VŒUX DE LA MUNICIPALITÉ



Nous avons le plaisir de vous convier :

Samedi 26 janvier 2019

à 10 Heures 30

Salle Jean de la Bouillerie

à la traditionnelle cérémonie des Vœux
de la Municipalité, ainsi qu'à la remise des prix
du Concours des Maisons Fleuries

– édition 2018 –

HORAIRES D'OUVERTURE

La Mairie & l'Agence Postale Communale sont ouvertes tous les matins.

Le Lundi de 8h45 à 12h30 et l'après-midi sur rendez-vous (13h30-16h30)

Le Mardi de 8h45 à 12h30 et l'après-midi sur rendez-vous (13h30-16h30)

Le Mercredi de 9h00 à 12h00

Le Jeudi de 08h45 à 12h30 et l'après-midi sur rendez-vous (13h30-16h30)

Le Vendredi de 8h45 à 12h30

Le Samedi de 9h00 à 12h00 (Agence Postale et Accueil Mairie, Secrétariat fermé)

Levée du courrier à 12h00 tous les jours pour les plis et colis déposés à l'agence et dans la boîte jaune.

NOUS CONTACTER

Adresse postale: 16 route de Rochefort-en-terre 56220 SAINT-GRAVÉ / **Téléphone:** 02-97-43-52-45 /

e-mail: mairie-st-grave@wanadoo.fr / **Site internet:** www.saint-grave.fr /

Urgences (uniquement lorsque la mairie est fermée) : 06-37-84-11-63 (élu de permanence)

La Garderie Municipale et la cantine : 02-97-44-52-01 / **La Médiathèque Ludothèque :** 02-97-44-58-52 / mediatheque.saintgrave@orange.fr / ouverte le Lundi 16h30-18h30 et le samedi 10h00 à 12h00.

Directrice de la publication : Marie Odile COLINEAUX, Maire de Saint-Gravé.

Responsable du bulletin : Ludovic GUITTON, Adjoint en charge de la Communication.

Commission de rédaction : Claude NEVOUX, Yannick LE CARS, Dominique LOYER, Alain DUBOIS, Fabrice DEPEIGE, Jocelyne PIQUET.

Mise en page : Mireille JAGUT, Accueil Mairie-Agence Postale, et Nathalie DURAND, Secrétaire de Mairie.

Impression : IZATIS communication - 2 avenue Édouard Herriot - 56000 VANNES

Sommaire

| | |
|--|--------------|
| La couverture /Photo ©Christian BAUDU -Scopidrone..... | page 1 |
| Les Vœux / Les horaires / Nous contacter..... | page 2 |
| Le Sommaire..... | page 3 |
| Le Mot du Maire..... | pages 4 à 5 |
| Compte-rendu des réunions du Conseil Municipal / Tarifs communaux /PAEJ..... | pages 6 à 10 |
| Remerciements/ le Mulot..... | page 11 |
| État-Civil..... | page 12 |
| ADMR / La Commission Communale d'Actions Sociales..... | page 13 |
| Actualités connectées/Sapeurs Pompiers..... | page 14 |
| Urbanisme..... | page 15 |
| Installation de Léa LAUNAY, réflexologie et Bien-Être..... | page 16 |
| Les artisans et commerçants/ Relooking de la Médiathèque..... | page 17 |
| Natura 2000..... | page 18 |
| Maisons fleuries/ Interdiction désherbage 2019..... | page 19 |
| Questembert Communauté : PLUi / Plan Climat..... | page 20 |
| Questembert Communauté : Plan Climat /Prévention déchets / Moulin neuf..... | page 21 |
| Rochefort-en-terre Tourisme: taxe de séjour hébergeurs..... | page 22 |

ASSOCIATIONS COMMUNALES

| | |
|---|---------------|
| L' APEL..... | page 23 |
| Sport & Nature..... | page 24 |
| Harmonie Fanfare..... | page 25 |
| Les Petits Papiers - AGL Foot Loisirs..... | page 26 |
| La Société de chasse/ La Pétanque de Lanvaux..... | page 27 |
| Les Anciens Combattants..... | page 28 |
| Les Amis de la Chapelle de la Bogeraie..... | pages 29 à 30 |
| Concerts estivaux à la chapelle..... | page 31 |
| Pêle-Mêle 2018..... | page 32 |



En ce début d'année, permettez-moi de vous offrir mes meilleurs vœux pour 2019.

Que cette nouvelle année, avec ses projets, ses interrogations aussi, vous apporte individuellement ou en famille des moments de joie et de bonheur. Nous avons terminé 2018 dans la morosité. Ne nous laissons pas « abattre », mais réagissons positivement et croyons en des lendemains meilleurs.



Coup d'œil dans le rétroviseur (8 réunions du Conseil en 2018).

- **Le « Lion d'Or »** a fait l'objet de nombreuses discussions. L'architecte retenu, les commissions travaux et commerce n'ont pas manqué d'apporter des remarques au plan proposé. Le plan de financement a été revu à la hausse, mais nous pouvons faire face à la dépense car la situation financière de la commune est saine.
- **Les travaux de l'église Saint Denis** sont bien avancés. Les vitraux remis à neuf ont été posés pour Noël, sur leur support de maçonnerie eux aussi restaurés. Ces travaux s'élèvent à 51 478 euros, subventionnés par la Région Bretagne à hauteur de 10 724 euros, et par le Département du Morbihan pour 10 724 euros également.
- **Le lotissement du Pont Sec** va pouvoir accueillir 7 nouvelles maisons. Les travaux de raccordement ont tous été réalisés, ainsi que les entrées de lots, pour un montant de 103 478 euros. La commune bénéficie du Fond de concours de Questembert Communauté d'un montant de 6 900 euros. La vente des terrains à 15 euros le m² ne couvrira pas les dépenses engendrées pour les travaux, mais c'est une volonté de l'ensemble des conseillers que de proposer un prix de vente inférieur au prix de revient : nous souhaitons accueillir ainsi, espérons le, de nouvelles familles.
- Après des mois d'attente, **le parking près de la mairie** a enfin été réalisé. n'hésitez pas à l'utiliser quand vous viendrez à la mairie ou à l'agence postale. Mais surtout, ne stationnez plus sur le trottoir !
- **La maison « Civel-Gicquello »** a enfin trouvé un nouveau propriétaire en la personne de Léa Lounay. Après remise à neuf des locaux, elle exercera en tant que réflexologue plantaire. Nous lui souhaitons la bienvenue, et le succès de son activité.

Les Animations

- * Cette année, l'association des AMIS DE LA CHAPELLE DE LA BOGERAIE a accueilli de nombreux concerts, qui ont fait le bonheur de tous ceux venus les écouter : l'acoustique de la chapelle est très appréciée des mélomanes.
- * Les ARZTICOTS ont fêté cette année leur 10ème anniversaire. Encore une belle fête qui a accueilli de nombreux visiteurs au Moulin de l'Etier au bord de l'Arz.
- * Les jeunes GRAV'SAIN n'ont pas été en reste et ont proposé un après-midi belote en famille. Les plus jeunes ont pu s'initier aux jeux de cartes. Seul bémol : le peu de participation. Début juin, comme de coutume désormais, se déroulait leur tournoi de foot intergénérationnel avec le soutien technique bienveillant de l'AGL Foot Loisirs. Le tournoi a connu une belle participation, le tout dans un bon esprit et une bonne ambiance. Cette année encore, ils ont assuré le service du repas des plus de 70 ans, avec sourire et amabilité.
- * **Les associations de parents d'élèves et la Bambelle** ont eux aussi contribué à animer notre vie locale.

Que soient ici remerciés tous les bénévoles associatifs qui participent à notre bien-vivre ensemble.

Commémoration

Le Centenaire de l'Armistice du 11 novembre 1918 a été célébré dignement. La commémoration a eu lieu dans l'église, en présence des anciens combattants, de conseillers municipaux, d'une assistance conséquente et de quelques enfants de la commune qui ont déposé un petit drapeau au pied de la stèle des Morts pour la France de 14-18 à l'énoncé de leur identité et de la date et du lieu de leur décès.

Pour honorer la mémoire de chacun d'eux, Mireille, notre agent d'accueil, a retrouvé leur fiche matricule et en a fait un registre que chacun peut consulter en mairie. (Et nous invitons leurs descendants à apporter des photos ou autre renseignement).

Merci pour tous ces gestes qui célèbrent notre devoir de mémoire.

Disparition

Jean-François ROUSSEL nous a quitté le 29 novembre. Il fut secrétaire de mairie pendant 38 ans : pendant toutes ces années, il a connu l'évolution de la fonction publique et a su s'adapter aux nouvelles technologies et aux différents maires qui se sont succédés... Nous adressons encore une fois toute notre reconnaissance à son épouse et à ses enfants, pour toutes ces années passées au service de la population puis du bénévolat, une vie de dévouement qui, nous le savons tous, se révèle aussi passionnante que chronophage.



Insolite

La lecture à portée de tous : la cabine téléphonique près de la mairie s'est transformée en cabine à livres en libre-service. Elle a été repeinte en rouge, clin d'œil à nos amis anglais qui ne manquent pas de l'approvisionner. Chacun peut déposer un livre et en reprendre un autre. Elle complète ainsi la médiathèque ouverte le lundi soir et le samedi matin avec les bénévoles.

Un hôtel à insectes a été installé sur le mur de l'école, construit par Jean-Pierre et rempli par les enfants. Voici une bonne action de préservation de la biodiversité locale, avec un intérêt pédagogique non négligeable : éveiller les enfants et les sensibiliser à la faune sauvage.

2019

Les travaux du Lion d'Or vont occuper une grande place dans nos agendas, tout comme la recherche d'un gérant multi-services. Nous espérons une ouverture en fin d'année.

La numérotation des villages sera effective cette année. Un groupe de travail s'est réuni et a passé au crible toutes les habitations dans les villages.

Nous allons réfléchir au **devenir de la résidence Kerdrel**, car des travaux de rénovation seront nécessaires.

Le **Plan Local d'Urbanisme intercommunal** va être adopté. Toutes les communes de Questembert Communauté auront la même réglementation en matière d'urbanisme.

Date à retenir : le 26 mai pour les Élections Européennes.

Au terme de cet éditorial, je voudrais remercier toute l'équipe municipale, qui est toujours au complet saluons le. Chacun dans son domaine, au sein des commissions, œuvre dans le souci de tous.

Je remercie également le personnel communal, administratif, technique, de garderie et de cantine, pour son engagement et son dévouement. Je salue enfin les bénévoles de la médiathèque et du CCAS, qui ouvrent à la culture ceux qui ne demandent qu'à la découvrir, et aident les personnes en difficultés à reprendre pied.

Marie Odile COLINEAUX.

Dernières décisions du Conseil Municipal

Réunion du 19 juillet 2018 - délibérations 2018-07-05 et suivantes (précédentes diffusées sur le flash infos d'octobre)

2018_07_05 CREATION DE POSTES

Le poste de l'agent en charge de la restauration scolaire, de l'entretien des locaux communaux et de la garderie est actuellement pourvu par un agent recruté dans le cadre d'un contrat aidé – Contrat d'Accompagnement à l'Emploi (CAE) à 35 heures. L'arrêté préfectoral relatif aux contrats aidés, a modifié le renouvellement de ces contrats.

Une demande de renouvellement a été effectuée pour l'agent auprès de Pôle Emploi qui a répondu négativement. Ce poste est indispensable au fonctionnement de la restauration scolaire et du fonctionnement de la commune, compte tenu de la demande de l'agent de restreindre ses heures, la quotité du temps de travail hebdomadaire est donc ramenée à 27 heures (poste annualisé).

Pour pérenniser ce poste, il conviendra de créer ce poste, à temps non complet réparti comme suit :
♦Adjoint technique territorial pour 18 heures / ♦Adjoint d'Animation pour 9 heures
À compter du 1^{er} octobre 2018, l'agent sera recruté en tant que contractuel, à temps non complet jusqu'au 31 Août 2019.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à 13 voix pour et 2 abstentions,

- autorise la création du poste à 27 heures (répartis comme ci-dessus) à compter du 1^{er} octobre 2018
- autorise le recrutement de l'agent sur ce poste en tant que contractuel, à temps non complet à compter du 1^{er} octobre 2018 .

2018_07_05bis CREATION DE POSTE REMPLACEMENT

Le contrat aidé de l'agent remplaçant (service restauration, garderie et entretien des locaux communaux) arrive à échéance au 31 Août 2018. L'agent en place ne reprenant qu'à partir du 1^{er} octobre 2018 et pour le bon fonctionnement de la restauration scolaire, garderie et entretien des locaux communaux, il convient de faire un nouveau contrat de droit privé pour un mois, sur la base de 35 heures hebdomadaire, taux mensuel du smic.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité, autorise la création du poste d'adjoint technique et d'animation à 35 heures à compter du 1^{er} septembre 2018 pour un mois.

2018_07_06 PRIX DU REPAS AUX FAMILLES ET VALIDATION DU REGLEMENT INTERIEUR

Depuis septembre 2017 nous avons un nouveau prestataire, le tarif de repas aux familles de 3.15 € n'avait pas été augmenté depuis 2015. Au vu du bilan financier, il est décidé d'augmenter de 1.5 % le prix du repas qui sera de 3.20 € à compter du 1^{er} septembre 2018.

Après en avoir délibéré, 14 voix pour et 1 voix contre, les membres du Conseil Municipal :
-valident le tarif du restaurant scolaire à compter du 1^{er} septembre 2018 à 3.20 € le repas,
-valident le règlement intérieur du fonctionnement de la restauration scolaire 2018/2019 en réajustant le nouveau montant.

2018_07_07 RAPPORT DE LA CLECT

Au vu du rapport de la CLECT transmis au élu, qui porte sur l'évaluation des charges transférées du 31 mai 2018 concernant l'évaluation du coût des charges transférées dans le cadre du transfert de la compétence « GEMAPI ».

L'ensemble du Conseil Municipal, au vu du document, prend acte de ce rapport.

2018_07_08 RAPPORT DECHETS QUESTEMBERT COMMUNAUTE

Au vu du rapport déchets 2017 de Questembert Communauté présenté, **l'ensemble du Conseil Municipal, au vu du document, prend acte de ce rapport.**

Fabrice DEPEIGE, Conseiller délégué au Comité Déchets, profite de ce point pour faire part aux élus d'une réunion avec Mme E. NOUEL, Agent chargée de prévention de Questembert Communauté sur des points qui pourraient être mis en place sur la gestion des déchets sur la commune. (Animation sur le gaspillage alimentaire en restauration scolaire, broyage déchets verts.....)



2018_07_09 ADMISSION EN NON VALEUR

Au vu des documents présentés par la trésorerie, qui n'a pas pu procéder au recouvrement de certaines pièces. Il est demandé à la commune de procéder à l'admission en non-valeur de la somme de 1 127.77 euros.
Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, autorise cette décision.

2018_07_10 REPRISE DE CONCESSION

Le règlement du cimetière sera modifié, un article 14 bis sera rajouté comme suit : « Rétrocession : La rétrocession est admise, la commune accepte de rembourser le concessionnaire du montant au prorata du nombre d'années restantes ».

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité, valide le règlement comme ci-dessus.

2018_07_11 TARIF BUSES-ECOBUS



La commune souhaite modifier ses prix (délibération n° 2017-11-01 du 30 novembre 2017) concernant les buses Ecobus comme suit :

-Buse Ecobus en 6 ml à prendre : 84.00 euros / Buse Ecobus en 6 ml livrée posée : 144.00 euros.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, valide les montants ci-dessus.

2018_07_12 REPORT DE LOYER RESIDENCE KERDREL

Lors de la réunion d'adjoints, il a été donné un avis favorable à la demande de report de deux mois de loyer d'un locataire qui rencontre des problèmes financiers.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité, accepte le report de loyer pour deux mois.

AVIS SUR UNE INSTALLATION CLASSEE SUR CADEN/ST CONGARD

Vu les demandes présentées au titre de la législation sur les installations classées pour la protection de l'environnement : - par l'EARL du Clotario au lieu dit le Clotario à Caden en vue d'exploiter un élevage porcin devant comporter, après augmentation de l'effectif et mise à jour du plan d'épandage, 2625 animaux équivalents à l'adresse ci-dessus et soumise à consultation du public. Avis affiché en mairie.

- par le GAEC Joly au lieu dit Bignac à St Congard en vue d'exploiter un élevage bovin devant comporter après augmentation de l'effectif et mise à jour du plan d'épandage, 275 vaches laitières. Avis affiché en mairie.

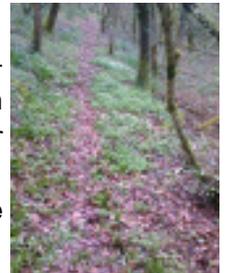
Le Conseil Municipal, à l'unanimité,

- Émet un avis défavorable sur les deux projets présentés ;
- Charge Madame le Maire de transmettre cet avis auprès de la Préfecture.

2018_09_01 DEMANDE DE SUBVENTION POUR ENTRETIEN DES CHEMINS

Comme chaque année, la commune peut solliciter participation auprès du Département pour l'entretien des chemins inscrits : circuit des deux rivières et circuit de l'écluse ainsi que le chemin d'interprétation. En prenant en compte le kilométrage des circuits, la commune dépose un dossier de demande de subvention auprès du département pour un montant de 3 950,00 euros.

L'ensemble du Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité, autorise Madame le Maire à déposer le dossier de demande de subvention pour un montant de 3 950.00 euros.



Réunion du 04 septembre 2018

2018_09_02 ENCAISSEMENT CHEQUES

Encaissement de chèque et liquidité, suite à la mise en vente de divers objets du Lion d'Or il convient d'encaisser la somme de 282 euros.

L'ensemble du Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité, autorise l'encaissement de la somme de 282 euros.



TRAVAUX LION D'OR

Suite à la réunion du 27 juillet dernier, deux propositions de plans remis par le cabinet de Maîtrise d'œuvre ont été étudiés par les membres des commissions commerce et travaux, plusieurs éléments ont été modifiés par les élus et transmis au Cabinet GORY le 3 septembre.

Le Cabinet GORY a transmis une première proposition non validée des élus, les éléments entendus lors de la réunion du 3 septembre doivent être pris en compte et une nouvelle proposition doit nous être adressée rapidement. En parallèle, les diagnostics amiante et relevé topographique seront faits dans les semaines qui suivent. Les nouveaux éléments seront vus lors d'un prochain conseil.

2018_09_03 VENTES BÂTIMENTS COMMUNAUX

La commune a mis en vente deux bâtiments communaux (Maison BONNO et Maison GICQUELLO) en début d'année. Les montants ont été revus à la baisse afin de se positionner au mieux sur le marché de la vente. Il est proposé par les membres du Conseil Municipal, de baisser à nouveau le montant de la maison GICQUELLO à 25 000 euros. Concernant la Maison BONNO, le montant est maintenu à 60 000 euros. **Après en avoir délibéré, 7 voix pour et 6 voix contre, le Conseil Municipal valide le montant revu à la baisse de la Maison GICQUELLO à 25 000 euros, et charge Madame le Maire de transmettre la délibération au notaire Maître LECLERC ainsi que l'agence NESTENN de Questembert qui sont chargés de la mise en vente.**



2018_09_04 PRIX MÈTRE CARRÉ LOTISSEMENT



Madame le Maire expose que les travaux de l'extension du lotissement du Pont Sec vont débuter mi septembre, la commercialisation des 7 lots d'environ 500 m² pourrait intervenir dès les travaux terminés -aux alentours de fin décembre début janvier 2019. Un estimatif des coûts avait été annoncé lors du précédent conseil municipal, le montant estimatif total, s'élève à 104 628,83 €. Les élus proposent de fixer le prix à 15 euros le m². **Les membres du Conseil Municipal après en avoir délibéré, 8 voix pour et 5 voix contre, décident de fixer le prix à 15 euros le m² pour les 7 lots mis en vente.**

Réunion du 11 Octobre 2018

2018_10_01 DEMANDE DE SUBVENTION VOIRIE 2019

Comme chaque année, la commune peut solliciter auprès du Conseil Départemental une subvention au titre du PDIC (Programme D'Investissement sur la voirie Communale) pour les dépenses de travaux de voiries pour 2019, afin que la commune continue d'entretenir la voirie communale. Les travaux se feront en continuité du programme voirie qui avait été réalisé par l'adjoint au Maire et de l'état des routes.

Après en avoir délibéré, les membres votent au budget 2019 la somme de 30 000 euros TTC et sollicitent la subvention du conseil départemental au titre de la réfection de la voirie.

2018_10_02 TARIFS ASSAINISSEMENT APPLICABLES EN 2019

Comme chaque année, et conformément à la réglementation, il convient de fixer les tarifs de redevance assainissement applicables au 1^{er} janvier 2019. Pour rappel, les tarifs n'ont pas été revus en 2017 et 2018 (Part fixe : 60 euros // Part de 0 à 30 m³ : 0.55 euros // Part + de 30 m³ : 1.35 euros.) Lors de la réunion d'adjoints, il a été proposé de reconduire les tarifs pour 2019. **Après en avoir délibéré, les membres valident à l'unanimité, les tarifs proposés comme ci-après : part fixe 60 euros – part de 0 à 30 m³ 0.55 euros – part de +30 m³ 1.35 euros.** Madame le Maire informe les membres de la demande de prêt de 20 000 euros au lieu de 40 000 euros prévu au BP 2018, afin de résorber le déficit du Budget assainissement sur la demande du trésorier. La validation des propositions bancaires sera prévue au prochain conseil.

2018_10_03 RACCORDEMENT ASSAINISSEMENT

Depuis 2017 le montant de la taxe de raccordement à l'égout est de : 1396.00 euros. Pour rappel, en 2018 deux raccordements. Il est proposé de ne pas augmenter la taxe pour 2019, pour donner suite à la réunion d'adjoints. **Après en avoir délibéré, les membres décident de reconduire le tarif de 1396.00 euros pour l'année 2019.**



2018_10_04 VALIDATION DES STATUTS DU SMGBO

Questembert Communauté est désormais compétente en matière de la GEMAPI (Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations) depuis le 1^{er} janvier dernier, elle s'est substituée à la commune au sein du SMGBO. Pour les compétences hors GEMAPI (pollutions diffuses, bocage.....), cela reste du ressort de la commune. La commune est ainsi toujours membre du Syndicat Mixte de Grand Bassin de l'Oust. Il convient de valider les nouveaux statuts du SMGBO comme présentés.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, valide la modification des statuts du Syndicat Mixte du Grand Bassin de l'Oust.

2018_10_05 PARTICIPATION COSI

Comme chaque année, nous sommes sollicités par le Comité des Œuvres Sociales Intercommunales pour le versement d'une participation à destination de l'amicale du personnel. Celle-ci est fixée à 24€ par agent. **Les membres du Conseil Municipal, après en avoir délibéré 12 voix pour et 1 abstention, autorisent le versement de la subvention de 24 euros par agent au COSI.**

2018_10_06 VENTE MAISON GICQUELLO

Il y a un an, la commune a décidé de mettre en vente la « maison GICQUELLO » située au 2 place de l'église. Une proposition est parvenue en mairie en septembre pour 20 000 euros, l'ensemble du Conseil Municipal a été prévenu par courriel et a donné un accord sur la proposition reçue. Il convient de valider cette proposition par une délibération. Madame le Maire informe les membres qu'un compromis a été signé le 27 septembre dernier chez Maître LECLERC de Rochefort en Terre pour un montant de 20 000 euros net vendeur. Le futur acquéreur souhaite y installer son cabinet de réflexologie plantaire.

Après en avoir délibéré, 12 voix pour et une voix contre, les membres du Conseil Municipal
♦ **valident le montant proposé à 20 000 euros net vendeur ;**
♦ **autorisent Madame le Maire à signer tous les documents nécessaires auprès de Maître Leclerc à Rochefort en terre.**

Un état des dépenses et recettes de ce bâtiment a été présenté aux membres du Conseil Municipal.

2018_10_07 ACTUALISATION DE LA LONGUEUR DE VOIRIE COMMUNALE POUR LA DGF

Vu les articles L334-1 à L 334-23 du CGCT, le montant de la Dotation Globale de fonctionnement est calculé en fonction d'un certain nombre de critères, dont la longueur de la voirie publique communale. La longueur de la voirie déclarée aux services de la préfecture par la commune avait été actualisée en 2011 pour 26 415 mètres linéaires. Certaines voies n'avaient pas été prises en compte. Le tableau récapitulatif joint fait apparaître à ce jour, un total de 29 341 mètres de voies appartenant à la commune. Il sera demandé à l'ensemble du Conseil Municipal de valider ces chiffres pour la DGF 2019.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, les membres décident :

-**d'arrêter la nouvelle longueur de la voirie communale à 29 341 mètres,**

-**d'autoriser Madame le Maire à solliciter l'inscription de cette nouvelle longueur de voirie auprès des services de la préfecture en 2019 pour la revalorisation de la Dotation Globale de Fonctionnement.**

Tarifs Communaux

| SALLE JEAN DE LA BOUILLERIE | 2018 | | 2019 | |
|---|-----------------------|--------------------------------|-----------------------|--------------------------------|
| | Locataire de St Gravé | Locataire communes extérieures | Locataire de St Gravé | Locataire communes extérieures |
| Petite salle 2 jours (cantine /70 pers.) | | | | |
| Hiver : du 1er novembre au 30 avril | 150,00 € | 170,00 € | 150,00 € | 170,00 € |
| Été : du 1er mai au 30 octobre | 100,00 € | 120,00 € | 100,00 € | 120,00 € |
| Grande salle 2 jours (200 pers.) | St Gravé | Autres | St Gravé | Autres |
| Hiver : du 1er novembre au 30 avril | 320,00 € | 340,00 € | 320,00 € | 340,00 € |
| Été : du 1er mai au 30 octobre | 250,00 € | 270,00 € | 250,00 € | 270,00 € |
| Pour vin d'honneur ou ½ journée | 75,00 € | 85,00 € | 75,00 € | 85,00 € |

| LOCATION VAISSELLE AUX PARTICULIERS | 2019 |
|---|----------------|
| 50 couverts (verre/assiette/couteau/fourchette/cuillère) | 20,00 € |
| 100 couverts (verre/assiette/couteau/fourchette/cuillère) | 40,00 € |
| 150 couverts (verre/assiette/couteau/fourchette/cuillère) | 60,00 € |
| 200 couverts (verre/assiette/couteau/fourchette/cuillère) | 80,00 € |

location vaisselle possible uniquement avec la location de la salle pour les particuliers
pichets, saladiers, ustensiles de service mis à disposition sur demande si couverts réservés

| BRIS DE VAISSELLE PAR PARTICULIERS ET/OU ASSOCIATIONS | | | |
|---|---------------|------------------------------|----------------|
| Verre empilable 20 cl | 0,50 € | Cuillère de table inox | 0,30 € |
| Flûte 10 cl | 1,30 € | Cuillère à café inox | 0,15 € |
| Tasse à café 13 cl | 1,10 € | Couteau à steak manche noir | 0,80 € |
| Assiette filet bleu plate diamètre 155 mm | 2,30 € | Louche inox diamètre 14 cm | 15,00 € |
| Assiette filet bleu creuse diamètre 225 mm | 3,30 € | Écumoire inox diamètre 18 cm | 18,00 € |
| Couteau de table inox | 0,60 € | Pichet en verre 1L | 2,20 € |
| Fourchette de table inox | 0,30 € | Saladier 4,5L | 2,20 € |



| CONCESSION CIMETIÈRE | 2018 | 2019 |
|-----------------------------|----------|-----------------|
| Pour 15 ans | 65,00 € | 65,00 € |
| Pour 30 ans | 130,00 € | 130,00 € |
| Pour 50 ans | 215,00 € | 215,00 € |

| CASE URNE COLUMBARIUM | 2018 | 2019 |
|------------------------------|----------|-----------------|
| Pour 15 ans | 427,00 € | 427,00 € |
| Pour 30 ans | 746,00 € | 746,00 € |



NOUVEAUTÉ 2019 : le cimetière communal peut être consulté en ligne (emplacement d'une tombe, délai de concession) et vous pouvez nous adresser des renseignements sur vos concessions familiales et vos coordonnées. Tapez le lien suivant ou consulter le site communal www.saint-grave.fr : <https://www.gescimenet.com/saint-grave-cimetiere->

| PHOTOCOPIES | 2018 | 2019 |
|-----------------------------------|--------|---------------|
| Photocopie A4 | 0,25 € | 0,25 € |
| Photocopie document administratif | 0,18 € | 0,18 € |
| Photocopie A4 Recto/Verso | 0,35 € | 0,35 € |
| Photocopie A3 | 0,35 € | 0,35 € |
| Photocopie A3 Recto/Verso | 0,55 € | 0,55 € |



| BOIS DE CHAUFFAGE | 2018 | 2019 |
|--|----------|-----------------|
| Corde de bois tout venant à faire | 53,00 € | 53,00 € |
| Corde de bois chêne à faire | 68,00 € | 68,00 € |
| Corde de bois tout venant faite en 1 mètre livrée sur la commune | 140,00 € | 140,00 € |
| Corde de bois chêne faite en 1 mètre livrée sur la commune | 180,00 € | 180,00 € |



| BUSES | 2018 | 2019 |
|--|----------------|-----------------------|
| Buse Ecobox en 6m livrée posée (en 1h) | 144,00 € | 144,00 € |
| Buse Ecobox en 6m à prendre | 84,00 € | 84,00 € |
| Remblai | Tarif carrière | Tarif carrière |
| Confection d'un regard (tous les 20 m) | 95,00 € | 95,00 € |
| Transport sur la commune/ de l'heure | tarif 35,00 € | 35,00 € |



| TARIFS CANTINE ET GARDERIE | 2018 | 2019 |
|--|--------|---------------|
| 1 repas cantine réservé en mairie | 3,15 € | 3,20 € |
| 1 repas cantine non réservé | 3,50 € | 3,50 € |
| le ¼ d'heure entre 7h15 et 7h30 garderie | 0,40 € | 0,40 € |
| la ½ heure entamée garderie | 0,65 € | 0,65 € |



| MÉDIATHÈQUE-LUDOTHÈQUE | 2018 | 2019 |
|-------------------------------|---------|----------------|
| Abonnement famille 1 an | 12,00 € | 12,00 € |

Le Point Accueil Écoute Jeunes s'adresse aux jeunes de 12 à 25 ans, rencontrant des difficultés : mal-être, problèmes de scolarité ou d'insertion, vie familiale, conduites à risques,... et aux familles confrontées à des difficultés avec leurs enfants. Le **PAEJ** vous accueille à **Questembert, le mercredi de 16h à 18h**, dans les locaux du **Pôle Jeunesse, rue Jean Grimaud** (près du Carrefour Market)

Pour prendre contact avec la coordinatrice du PAEJ : **06 48 60 62 40** contact@paej-paysdevannes.fr.

L'accueil est anonyme, confidentiel et gratuit.

À tous les propriétaires qui ont élagué leurs parcelles en bord de route à notre demande et sécurisent ainsi les croisements de véhicules.

Merci

À tous les voisins qui se disent au moins Bonjour, et qui prennent le temps de se parler quand quelque chose ne va pas (quand tout va bien aussi d'ailleurs...)

Merci

À tous ceux qui respectent les consignes de tri, l'environnement, la biodiversité, les autres...

Merci

Aux enfants qui savent dire « Bonjour », « Si vous plaît » et « Merci » aux personnels de cantine.

Merci

À David et Valérie L., qui nous permettent depuis plusieurs années d'illuminer le porche de l'église d'un ciel étoilé tendu vers leur maison.

Merci

Aux habitants du Pont Sec, pour leur patience et leur tolérance face aux nuisances du chantier récent

Merci

**Tout le monde savait que c'était impossible à faire.
Puis un jour quelqu'un est arrivé qui ne le savait pas,
et il l'a fait.**

-Winston Churchill-



Ensemble, on est plus fort !

Fioul, bois bûche, bûche densifiée, granulé de bois, Le Mulot regroupe vos besoins en énergie, et vous permet d'accéder au bon produit, et aux meilleurs prix avec un fournisseur toujours local.

Nous sommes maintenant plus de 1500 à faire partie du même réseau www.le-mulot.org, un réseau local gratuit pour faire des économies : énergie, travaux à domicile... Véritable place de village numérique, le mulot regroupe tout le périmètre rural situé entre Redon, Ploërmel et Vannes !

Faire des économies c'est aussi consommer moins ou mieux : de nombreux artisans, tous appartenant à notre communauté de communes, tous choisis pour leur professionnalisme, se sont regroupés autour du Mulot pour vous proposer des travaux d'efficacité thermique (isolation, VMC, équipements de chauffage), sur l'assainissement individuel, mais aussi plus largement tous les travaux et dépannages nécessaires dans votre maison. Simple, pratique venez sur notre site pour choisir en confiance un artisan ou demander en ligne un devis ou une intervention, c'est gratuit !

Le Mulot c'est gratuit, consultez notre site (nouvelle version !) ou appelez-nous pour connaître nos derniers groupages.

Contact : Vincent / www.le-mulot.org / 02 97 47 63 59

État - Civil



Naissances :

- | | |
|--------------------|-----------------------|
| - Dylan LAMBERT | le 21 décembre 2017 ; |
| - Emma LE GUILLOUX | le 07 janvier ; |
| - Aaron BOYER | le 28 février ; |
| - Kaylie BLANCHARD | le 08 mai ; |
| - Eva HOREL | le 22 juillet ; |
| - Lucas STOQUERT | le 07 août ; |
| - Ambre CHABBI | le 25 août ; |
| - Arthur DANIEL | le 07 septembre ; |
| - Agathe CORBINEAU | le 17 octobre. |

Décès :

- | | | | |
|-----------------------------|------------|-----------------------------------|-------------|
| - Élise LARNO née VALLIERE | 17 mars | - Clémentine DENIS née MAHÉ | 12 juillet |
| - Joseph RAFFRAY | 08 mai | - Bertrand ROLLAND | 26 juillet |
| - Anne PORQUET née FICHET | 06 mai | - Henri DACHOWSKI | 26 juillet |
| - Armandine DUPAS née DENIS | 24 mai | - Jean Luc LE BORGNE | 08 octobre |
| - Michel LE PRIOL | 22 juin | - Jacqueline BENSON née POPULAIRE | 22 novembre |
| - Alain MABON | 01 juillet | - Jean François ROUSSEL | 29 novembre |
| | | - François CHENU | 15 décembre |

Mariages :

Julie & Thomas - 19/05/18



Nathalie & Frédéric - 04/08/18



Claire & François - 07/07/18



Laëtitia & Cédric - 11/08/18





AVEC VOUS, TOUTE LA VIE, PARTOUT

Je quitte mon domicile. Vous pourrez toujours m'accompagner ?



Cette demande est de plus en plus fréquente. Marion et Anne-Laure, au secrétariat de notre association sont à votre écoute et vous conseillent.

Vous partez dans une structure d'accueil ou un EHPAD, quelle que soit la durée de votre séjour, nous adaptons nos interventions à vos nouveaux besoins.

Vous êtes aidant, vous accompagnez vos parents, un proche et vous avez besoin de temps pour vous, l'ADMR organise un accompagnement personnalisé de votre conjoint, de vos parents.

Faites profiter vos proches des services ADMR !

A l'approche des fêtes de fin d'année, nous vous proposons nos coffrets cadeaux : pour faire plaisir autour de vous, offrez une heure, deux heures d'entretien du logement, de garde des enfants.

Pour tous renseignements ou devis,

ADMR 8 place des Fours à pots 56220 Malansac / 02 97 66 21 90 / mail : malansac@admr56.com

Ouverture au public : du lundi au vendredi de 8h30 à 12h3

Commission Communale d'Actions Sociales



De gauche à droite : Père SIMON, Christiane GUIMENÉ, Rita BURGESS, Mme le Maire, Michel DANIEL, Marcel NAËL, Jean-Pierre THOREL et Françoise de CASLOU.

Le 25 octobre, 80 personnes se sont rassemblées pour un repas convivial à la salle Jean de la Bouillèrie. Quatre nouveaux septuagénaires se sont joints à cette joyeuse assemblée, dont le doyen et la doyenne étaient Marcel NAËL et Françoise de CASLOU, âgés respectivement de 92 et 89 ans. (photo ci-dessus) Les Grav'Sain se sont à nouveau mis au service de leurs aînés pour un service à table très efficace et fort apprécié.



Le CCAS s'occupe également d'étudier les demandes d'aides alimentaires, sur présentation des justificatifs nécessaires. Cette année, jusqu'à 7 foyers gravéens ont bénéficié simultanément de la distribution mensuelle de la Banque Alimentaire du Morbihan.

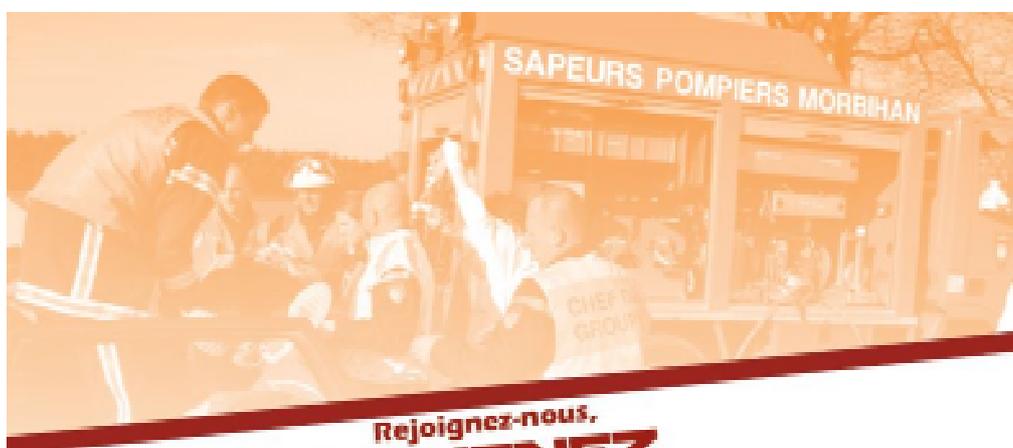
Là encore, les Grav'Sain contribuent à la collecte de novembre/décembre avec la banque Alimentaire du Morbihan et le Centre Social Éveil. Nous les en remercions.

Pour être connectés à l'actualité de votre commune, vous pouvez télécharger l'application CentoLive sur votre mobile (déjà installée, mettre l'application à jour via les stores : Play Store pour Android ou l'App store pour iPhone, afin de bénéficier des toutes dernières fonctionnalités).

A noter : sous Windows Phone, CentoLive reste dans sa version initiale (uniquement visualisation des playlists).

Les deux QR codes vous permettent d'accéder directement au lien de téléchargement de l'application. Une fois l'application téléchargée, vous devez ajouter votre commune en favori, pour recevoir vos notifications push. (messages d'alerte, annonce coupure d'eau ou d'électricité,...) Enfin, autorisez la réception de notifications en provenance de CentoLive via les paramètres du téléphone mobile.

Conformité RGPD : CentoLive ne collecte aucune donnée personnelle.



Rejoignez-nous.
**DEVENEZ
SAPEUR-POMPIER
VOLONTAIRE**
Un engagement citoyen

Vous avez plus de 18 ans,
Vous avez du temps disponible en journée,
Vous aimez l'esprit d'équipe, le contact humain,
Vous voulez être acteur de votre sécurité et de celle des autres,
Vous voulez vivre un engagement quotidien au service des autres, en parallèle de votre métier ou de vos études, tout en tenant compte de votre vie de famille

pour assurer, en fonction de vos aptitudes et des formations que vous recevez, les missions suivantes :

- Le secours d'urgence aux personnes
- La lutte contre les incendies
- Les opérations de sauvetage des biens et des animaux
- Des missions de sauvetage aquatique...



Pour toute information complémentaire,
Vous pouvez prendre contact auprès du centre de secours :

CENTRE DE SECOURS DE ROCHEFORT EN TERRE

Tél. 07 88 32 62 04 Mail : cmagnen@sdis56.fr

Chef de centre : MAGNEN Claude



Demandes d'autorisation d'urbanisme

DÉCLARATIONS PRÉALABLES /projets constituant de la surface de plancher -surface close et couverte- jusqu'à 20 m² avec la Carte Communale (dès 2019 jusqu'à 40 m² avec le PLUi)

| | | | |
|------------------|-----------------------|---|-------------------|
| -DP05621818Y0015 | MONNIER C. | pose tiny house durant chantier habitation | 13 m ² |
| -DP05621818Y0001 | GUIMENÉ J.-. | division d'un lot en vue de construire | 0 m ² |
| -DP05621818Y0002 | SAUVIGNON D. | Pergola | 0 m ² |
| -DP05621818Y0003 | EDF ENR SOLAIRE | générateur photovoltaïque bâtiment agricole | 0 m ² |
| -DP05621818Y0004 | LE LUDEC A. | Remplacement portes et fenêtres | 0 m ² |
| -DP05621818Y0005 | LANOE M. & JEHANNO J. | restauration toiture, fenêtres toit/pignon | 0 m ² |
| -DP05621818Y0006 | TURGIS C. | Bardage isolant façade Nord | 0 m ² |
| -DP05621818Y0007 | LOURDAIS P. | Abri de jardin | 17 m ² |
| -DP05621818Y0008 | NAVARRO S. | Préau | 0 m ² |
| -DP05621818Y0009 | GUITTON B. | Rénovation toiture | 0 m ² |
| -DP05621818Y0010 | JOLY G. | Fenêtre de toit | 0 m ² |

PERMIS DE CONSTRUIRE / D'AMÉNAGER

| | | | |
|------------------|--------------------|--|--------------------|
| -PC05621818Y0001 | GAEC DES GRESSETS | stabulation + fosse béton | 0 m ² |
| -PC05621818Y0002 | GRAYO H. | transformation garage en habitation + garage | 164 m ² |
| -PC05621818Y0003 | STÉVANT R. | piscine avec abri | 25 m ² |
| -PC05621818Y0004 | ORIO G. & GUEHO A. | maison avec garage | 183 m ² |
| -PC05621818Y0005 | LAMY A. | agrandissement véranda + création garage | 44 m ² |
| -PC05621818Y0006 | AINARDI F.& C. | véranda | 24 m ² |
| -PC05621818Y0007 | SUPIOT J.-P. | maison | 64 m ² |
| -PC05621818Y0008 | FAUCHÉ S. | maison avec garage | 207 m ² |
| -PC05621818Y0009 | NEVEU L. | garage | 20 m ² |
| -PC05621818Y0010 | ESNARD G. | maison avec garage | 151 m ² |
| -PC05621818Y0011 | DEPEIGE F. | extension garage | 24 m ² |
| -PC05621818Y0012 | EARL HAUT PERCHÉ | hangar pour matériel agricole | 0 m ² |
| -PC05621818Y0013 | VAN LEUVEN D. | extension habitation | 46 m ² |
| -PC05621818Y0014 | BRUNBROUCK A. & E. | extension habitation | 41 m ² |

À partir du 7 Janvier 2019, les demandes d'autorisations d'urbanisme pourront être déposées de façon dématérialisée dans votre mairie ! 1 seul formulaire, 1 seul jeu de plans !



A partir du mois de janvier 2019, Léa Launay, une jeune Réflexologue Plantaire, certifiée de l'École Réflexologie Bretagne, s'installe à Saint Gravé. Elle a débuté son activité au mois d'avril dernier à Malansac. *« Après 9 mois d'activité et un démarrage plutôt positif, je souhaite continuer à me former pour être en mesure de proposer aux gens un service complet axé sur la Réflexologie et le Bien-Être. Pour cela, il me fallait un cabinet plus grand. J'ai donc saisi l'opportunité d'acheter ce local à la commune. Le cabinet se situera au 2 Place de l'église à côté de l'ancien « Lion d'Or ».*

Léa Launay y pratiquera son activité de Réflexologue Plantaire, une Médecine Chinoise pratiquée depuis 5000 ans et aux bienfaits multiples. En effet, par des techniques de pressions et de massages sur les points réflexes des pieds, la réflexologue a accès à chaque organe du corps.

Cette technique permet un rééquilibrage des dysfonctionnements que nous pouvons tous connaître : stress, anxiété, problèmes de sommeil, mauvaise circulation sanguine, effets secondaires des médicaments, migraines, douleurs articulaires, constipation...

La Réflexologie s'adresse à tous : enfants, adultes, personnes âgées... Les séances et le suivi sont personnalisés et adaptés à chacun en fonction des ressentis et des besoins. *« Je me suis orientée vers la Réflexologie suite à une erreur médicale ayant provoqué un handicap sévère chez mon beau-père. La médecine traditionnelle ne soulageant que partiellement ses douleurs, j'ai eu recours à cette technique qui a eu des effets très bénéfiques. »*

Léa Launay se formera, au mois de janvier, à la Réflexologie Facio-Crânienne. *« Cette forme de Réflexologie est axée sur la libération des émotions, elle permet une relaxation profonde et l'élimination des pensées négatives. Elle permet de se ressourcer et d'évacuer les tensions émotionnelles. »*

Léa Launay proposera également un massage Bien-Être « Haut du dos, Bras, Mains. »

« Le but est d'adapter ma pratique aux besoins du public. De plus en plus de gens souffrent de douleurs et de tensions au niveau des cervicales, des épaules et des trapèzes. Ce soin allie la tonicité et la douceur pour déloger ces tensions et procurer un bienfait immédiat. »

Le cabinet ouvrira ses portes au mois de janvier 2019. N'hésitez pas à contacter Léa pour prendre rendez-vous ou pour plus de renseignements. Vous pouvez également consulter son site web : www.lealaunay.com

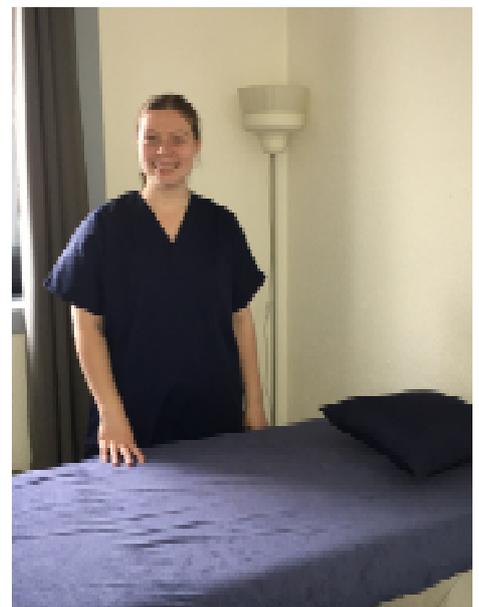
Et pour offrir un cadeau utile et original, pensez au Bon Cadeau !

Contact : Léa LAUNAY

– 2 Place de l'église à St Gravé – 06 43 05 87 08

Mail : lealaunay@gmx.fr et

Site Internet : www.lealaunay.com



Soutenons nos Artisans et Commerçants

Les personnes et sociétés non répertoriées sont invitées à se faire connaître en mairie pour paraître dans nos prochaines publications.

FERME DES GRÉES vente toutes viandes - 02-97-43-31-36 - M. ECHELARD

POISSONNERIE MALARY vente au camion le mercredi vers 9h00 place de l'église - 02-97-26-13-18

MY'TIF coiffure - 29 route de Rochefort-en-Terre - 02-97-43-58-07 - Mme DEPEIGE

ALAIN HEMERY paysagiste - Les Brûlais - 02-97-43-54-85

JSL AMÉNAGEMENTS Travail de la pierre - Les clôtures Renaud - 02-97-43-53-34 - M. LAMBERT

MEUBLES POSSÉMÉ - 35 route de Rochefort-en-terre - 09-77-99-39-76 - M. & Mme POSSÉMÉ

ARZ ÉLAGAGE - « La Cotinière »/ Brécéhan - 02-97-43-38-13 - M. de CASLOU

UN BRIN DE NATURE vannerie - La Grenadière - 02-90-99-10-85 - Mme ROBICHON

LA RUAUDAIE cidrerie - ZA de Lanvaux - 02-99-91-53-84 - M. SOUCHET

LA BAMBELLE brasserie artisanale - ZA de Lanvaux - 06-86-55-30-27 - M. LE GALLOUDEC

LES BÛCHES DE LANVAUX bois de chauffage - ZA de Lanvaux - 06-31-34-79-98 - M. ROUSSEL

AMS mécanique soudure - ZA de Lanvaux - 06-32-70-68-89 - M. HENRY

LA SAPINIÈRE DE L'OUST sapins de Noël - 06-80-88-14-46 ou 06-78-60-34-19 - M. TAVARSON

MASSEUR KINESITHERAPEUTE D.E. - route de St Martin s/Oust - 02-97-49-70-86 - Mme LE GARREC

FASCIATHÉRAPEUTE - 2 résidence Kerdrel - 06-03-10-92-79 - Mme SCHREDER

JÉRÔME LORGEUX peintre solier moquettiste - La Guenelle - 06-72-11-79-98

ARZ PLOMBERIE chauffage énergies renouvelables - La Grée - 02-97-43-45-62 - M. CARCA

DISTRIBUTEUR DE BAGUETTES - Place du Souvenir Français - MM. ORAIN & GILLARD

GBTP terrassements assainissement aménagements - 7 rte Trénido - 06-77-78-25-70 - M. BRULAIS

Relooking de la Médiathèque-Ludothèque

Patricia BOULO, aidée des bénévoles, a restructuré l'espace dédié aux enfants (livres jeunesse et jeux de société).

Patricia accueille également, le dernier vendredi de chaque mois, des résidents du Foyer Marie Balavenne de St Vincent sur Oust. Ces petits groupes découvrent de nouveaux jeux de société et terminent l'après-midi par un goûter en médiathèque.



Projets 2019 : un après-midi bébés lecteurs, réalisation d'un jeu avec les membres de Marie Balavenne, organiser des ateliers créatifs avec des artisans locaux...APPEL A PROJETS : dites nous ce que vous souhaiteriez faire !!



Les landes, des milieux remarquables à préserver

Les terres de landes, paysages de végétation basse adaptée aux sols pauvres sont apparus naturellement sur le littoral ou artificiellement à la suite des grands défrichements et constituent un des fondements de l'image Bretonne.

Aujourd'hui ces milieux d'exception sont en voie de disparition. L'abandon des pratiques anciennes de pâturage, d'étrépage, la plantation de pins et la colonisation naturelle se sont imposés à leurs détriments. L'enrésinement progressif qui tend à fermer les paysages menace particulièrement les grées de Pluherlin et sans intervention de l'homme, c'est tout un patrimoine vivant qui disparaît avec elles.



M. Danilet

Président du comité de pilotage du site Natura 2000 de la « Vallée de l'Arz »

Mais au fait, qu'est ce qu'une lande ?

Les landes sont des terres pauvres, avec une végétation originale formée de bruyères, d'ajoncs et de graminées. Il existe plusieurs types de landes et, malgré la pauvreté de leur terre, elles jouaient un rôle très important dans l'agriculture d'autrefois en Bretagne.

En complément des terres chaudes (fertiles), ces terres "froides" constituaient en effet pour les paysans bretons un réservoir riche en matières premières pour nourrir le bétail, y trouver de quoi renouveler la litière des animaux ou même récupérer du bois de chauffage : tout cela avec une seule plante, l'ajonc, exploité toute l'année selon son degré de maturité. Un équilibre millénaire qui s'est perdu, en un siècle seulement, à cause des "grands défrichements du XIXème siècle.

Toutes les landes à bruyères de Bretagne sont des habitats d'intérêt communautaires en raison de leur vulnérabilité. Plusieurs dispositifs de protection ou outils de restauration/gestion peuvent être activés pour assurer la conservation de ces habitats remarquables.

Courant février, une première tranche de travaux d'abattage a été réalisée permettant la réouverture de plus de 4000 m² de landes sèches. 2 autres tranches de travaux seront programmées fin 2018 et fin 2019. L'ensemble des rémanents de coupe a été exporté pour ne pas enrichir le milieu. Les arbres creux et/ou morts susceptibles d'accueillir des chauves souris, oiseaux et insectes ont été laissés sur place.



Vue sur les grées en 1950

Pluherlin s'engage dans la sauvegarde des habitats de landes

Pluherlin intégrée en partie au sein du site Natura 2000 « Vallée de l'Arz » a fait l'acquisition d'une parcelle de 8ha34 de landes en vue de sa préservation. Une convention de labellisation « Espaces naturels sensibles » a été signée entre le conseil départemental du Morbihan et la commune afin de mener des opérations de restauration visant la réouverture du milieu et le maintien des espèces de landes.



Évolution des boisements depuis 1950 de la parcelle acquise

2% de boisement

65% de boisement

L'évolution naturelle vers le boisement couplé à l'abandon des pratiques anciennes d'exploitation des milieux de landes menace aujourd'hui ces habitats d'intérêt communautaires.

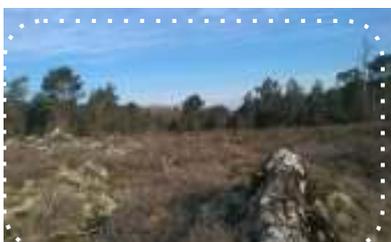
Les espèces caractéristiques des landes sèches devraient reprendre rapidement compte tenu du retour en lumière des zones ciblées. La parcelle retrouvera également le caractère pittoresque pour lequel elle avait fait

l'objet d'un classement en site classé.

Broyage et exportation des branches et têtes de pins



Pour toutes questions relatives au site Natura 2000 "Vallée de l'Arz", vous pouvez contacter Julie Maingard au SMGBO. Site internet : valleedelarz.n2000.fr/accueil Tél: 02.97.73.36.49



Concours 2018 des Maisons fleuries

| | |
|---------------------------|-----------|
| Arlette LEBOURDAIS | 1er Prix |
| Marie-Haude de la BOUVRIE | 2ème Prix |
| Dominique LE SAUTER | 3ème Prix |
| Maryvonne LEBEL | 4ème Prix |
| Marie-Thérèse LE RAY | 5ème Prix |



2019 : les produits chimiques au jardin c'est fini !



La loi du 6 février 2014 visant à mieux encadrer l'utilisation des produits phytosanitaires, dite « loi Labbé », prévoit l'interdiction pour les particuliers à partir du 1^{er} janvier 2019, de vente, de détention et d'utilisation des produits phytosanitaires à l'exception des produits de bio contrôle, à faibles risques ou utilisables en agriculture biologique.

Protéger la santé des utilisateurs et des habitants, améliorer la qualité de l'eau des ruisseaux et des rivières et protéger la biodiversité sont les objectifs de cette loi.

- ✓ Le vente de pesticides dans les jardinerie ne se fait déjà plus en libre-service

PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL : ENTRÉE EN VIGUEUR PRÉVUE DÉBUT 2019



Depuis près de 4 ans, les élus des 13 communes de Questembert Communauté travaillent sur la révision des PLU/ Carte communale des communes sous la forme d'un Plan Local d'Urbanisme intercommunal. Celui-ci est entré mi octobre en phase d'enquête publique, permettant à chacun de s'exprimer sur le projet qui devrait entrer en vigueur début 2019.

Le PLUi permet l'unification des règles d'urbanisme sur le territoire. Toutefois, ces règles sont adaptées aux caractéristiques de chaque commune. Cette révision s'inscrit également dans un contexte réglementaire évoluant notamment au regard de la loi ALUR, qui oblige à privilégier le développement de l'habitat autour des bourgs.

Un territoire très attractif

Le diagnostic du territoire (2016) a mis en évidence une forte attractivité, notamment pour les jeunes ménages, avec un taux de croissance de la population de 1,7% par an, deux fois supérieur à celui du Morbihan. Le projet de PLUi accompagne ces évolutions (population et urbanisation) en tentant de limiter les impacts sur l'agriculture, activité économique majeure du territoire qui contribue à son identité et à son paysage bocager.

Enquête publique

Cette phase, qui s'est achevée le 23 novembre, a été l'occasion pour le public de s'exprimer sur le projet. Des permanences ont été assurées par la commission d'enquête dans toutes les communes.

et après...

Les remarques émises par courrier, courriel ou dans les registres vont enrichir la réflexion de la commission d'enquête pour la production du rapport.

Celui-ci va orienter la réflexion des élus communautaires membres du comité de pilotage pour apporter des amendements au projet de PLUi arrêté en avril.

Une fois le projet amendé, celui-ci sera soumis au vote du conseil communautaire pour l'approbation définitive qui rendra le document exécutoire et opposable aux demandes d'autorisations d'urbanisme.

PROFIL AIR ENERGIE CLIMAT DU TERRITOIRE : L'ETAT DES LIEUX

Dans le cadre de l'élaboration du PCAET, la première étape a été de dresser un état des lieux.



Objectifs ? Obtenir des données de référence pour quantifier l'impact du plan d'actions à venir, et mettre en évidence les enjeux (forces et faiblesses du territoire) et déterminer les principaux axes de travail.

L'énergie : Aujourd'hui, sur le territoire, nous consommons 6 fois plus d'énergies (essence, gazole, électricité, gaz naturel, fioul...) que nous produisons d'énergies renouvelables (solaire, méthanisation, éolien). Pour parvenir à un équilibre entre notre consommation et notre production d'EnR (Énergies Renouvelables), les enjeux de demain seront :

- de réduire les consommations énergétiques des logements (amélioration de leur isolation et de leur mode de chauffage),
- d'aider au développement de la méthanisation, du solaire et de l'éolien,
- d'optimiser les déplacements (co-voiturage, déplacements doux...).

Le climat

Les émissions de Gaz à Effet de Serre (GES) représentent l'équivalent, pour notre territoire, de 43 000 tours de la terre en voiture ! Cela dit, les zones naturelles et les cultures qui nous entourent sont une aubaine puisqu'elles permettent de capter et stocker du CO2.

L'évolution climatique à l'horizon 2100 (hausse des températures, baisse des précipitations, augmentation des épisodes de pluie plus violents) impactera plus fortement l'agriculture en raison de l'appauvrissement des prairies. Pour agir en faveur du climat, il faudra accompagner l'agriculture vers une évolution de ses pratiques afin de maîtriser les émissions de Gaz à Effet de Serre (GES) et s'adapter aux changements climatiques.

Prochaine étape : Elle consiste désormais à établir un plan d'actions qui devrait être achevé pour le début de l'année 2019.

02 97 26 59 51 - amenagement@qc.bzh
www.questembert-communaute.fr

PRÉVENTION DES DÉCHETS : DES VISITES POUR MIEUX COMPRENDRE

ECOSITE DE LA VRAIE-CROIX : Dédié à la gestion des déchets non dangereux produits par les entreprises et les ménages, ce site regroupe des activités de valorisation des déchets ainsi qu'un centre de stockage. Depuis plusieurs années, une solution innovante a été déployée permettant de fournir de l'énergie thermique à une entreprise installée à proximité immédiate. Cette énergie est produite à partir du biogaz qui émane naturellement des déchets du centre de stockage. Un bel exemple d'économie circulaire. Une visite est organisée pour découvrir ce site : **Mercredi 6 février 2019 - 14h30** Gratuit - sur inscription auprès du service déchets.



CENTRE DE TRI DE VANNES : Depuis juin 2010, le SYSEM dispose du centre de tri des déchets recyclables situé à Vannes, dans la Zone Industrielle du Prat, dans l'Ecopôle VENESYS. Il permet le tri des emballages et papiers recyclables. C'est le groupe SUEZ qui exploite ce centre de tri dont la capacité totale est de 15 000 T/an. Questembert Communauté organise deux visites pour les habitants du territoire : **Jeudi 17 janvier 2019 - 17h30 ou Jeudi 14 mars 2019 - 17h30** Gratuit sur inscription auprès du service déchets.

MOULIN NEUF : DU NOUVEAU DÈS LE PRINTEMPS...

L'an prochain, la base de loisirs du site du Moulin Neuf comptera deux activités supplémentaires :

Parcours dans les arbres : Installé au-dessus du chemin qui borde la plage, le parcours offre une vue panoramique sur la forêt et l'étang. Accessible dès 3 ans et jusqu'à 103 ans ! Son ouverture est prévue pour les vacances de Printemps 2019. L'Office de Tourisme qui gère la base de loisirs "Moulin Neuf Aventure" communiquera sur les horaires et tarifs en début d'année prochaine. **1 mois**, c'est le temps qu'il a fallu à la société -Amazon Adventure pour installer l'ensemble du parcours. **10 m**, c'est la hauteur à laquelle se situe le point culminant du parcours. **103 000 €** ont été investis par Questembert Communauté dans cette nouvelle activité.

Escape game : Un escape game est un jeu d'évasion qui consiste à parvenir à s'échapper d'une pièce dans une durée limitée. Le principe est simple : Vous êtes enfermé dans une pièce. Avec votre équipe, vous cherchez les indices -disséminés autour de vous et les combinez entre eux pour pouvoir avancer dans l'énigme. Vous devez résoudre les énigmes qui entravent votre progression. La cohésion de votre équipe est la clé ! Vous n'avez que 60 min pour vous échapper...

L'escape game est un divertissement original qui fait travailler les méninges ! Celui du Moulin Neuf Aventure sera installé dans le bâtiment longeant la route situé entre le parking et l'auberge. Accessible toute l'année, il sera équipé de deux salles permettant ainsi à deux équipes de 6 personnes max. de jouer simultanément.

10 ans, c'est l'âge minimum pour participer. **165 000 €** ont été investis par Questembert Communauté dans cette nouvelle activité.

02 97 26 56 00 - info@rochefortenterre-tourisme.com - www.rochefortenterre-tourisme.bzh

Vous êtes hébergeur ? A compter de janvier 2019, faites vos déclarations de taxe de séjour en ligne !



Nul besoin d'être un professionnel du tourisme (hôtel, camping...) pour devoir collecter la taxe de séjour. Le fait de louer un gîte, une maison ou un appartement à titre onéreux, vous oblige à le faire pour le compte de la collectivité.

Pour vous y aider, à compter du 1er janvier 2019, Questembert Communauté met à votre disposition une plate-forme de télédéclaration. Fini les déclarations papier, place à la dématérialisation ! Pour y voir plus clair, on vous explique tout...

A quoi sert la taxe de séjour et qui la paie ?

La taxe de séjour a été mise en place sur le territoire en 2012 afin que les vacanciers séjournant sur l'une des 13 communes* participent à son développement touristique. Elle est réglée au logeur, à l'hôtelier ou au propriétaire pour le compte de Questembert Communauté. La collectivité la reverse ensuite à l'office de tourisme (Rochefort-en-Terre Tourisme) pour lui permettre de financer ses actions de promotion et communication visant à améliorer l'image, la visibilité de la destination et fidéliser les touristes (éditions, site internet, animations, salons...).

Quel est le montant de la taxe de séjour ?

Il varie selon le type d'hébergement et doit être affiché chez le logeur, l'hôtelier ou le propriétaire du logement. Il doit également figurer sur la facture remise au vacancier. La tarification correspondant à votre hébergement est disponible à l'office de tourisme. Rappelons que la taxe de séjour est due par personne et par nuit.

Au 1er janvier 2019, de nouvelles dispositions entreront en vigueur

Si vous êtes hébergeur, l'office de tourisme vous contactera prochainement pour vous les présenter. Une réunion d'information ouverte à tous est programmée le mardi 18 décembre 2019 à 19h30 à l'Asphodèle.

**Berric, Caden, Larré, Lauzach, La Vraie-Croix, Le Cours, Limerzel, Malansac, Molac, Pluherlin, Questembert, Rochefort-en-Terre, Saint-Gravé.*

Contact : 02 97 26 56 00 – info@rochefortenterre-tourisme.com - www.rochefortenterre-tourisme.bzh

Le cinéma IRIS à QUESTEMBERTE est une association de 96 adhérents bénévoles et de 4 salariés. Pour faire tourner cette boutique, ils assurent dans deux salles de projection, 667 séances annuelles pour une moyenne de 48000 spectateurs par an.

L'IRIS est classé "Art & Essai" par le Centre National du Cinéma. Trois labels obtenus nous apportent des subventions vitales pour notre équilibre financier.

Ces labels sont : « Jeune public », « Recherche et découverte », « Patrimoine et répertoire ».

Coordonner ces séances en parallèle des films "grand public" n'est pas une mince affaire :

- Une salariée à temps complet est chargée de la programmation et des animations ; elle est entourée de 11 adhérents bénévoles qui participent aux choix de la programmation Art & Essai et qui vont à des journées de pré visionnement de films en avant-première.

- Un salarié projectionniste professionnel, lui aussi entouré de 18 adhérents bénévoles pour assurer toutes les séances : Cin'école , ciné seniors , Art & Essai , ciné juniors etc .

- 10 adhérents bénévoles organisent et assurent les séances "Cin'école" et "ciné seniors"

- 38 adhérents bénévoles sont chargés de tenir la caisse et de recevoir le public.

- 10 adhérents bénévoles composent le Conseil d'Administration. Ils sont chargés de la gestion, des finances, du matériel et de la sécurité. (les locaux appartiennent à la municipalité de Questembert qui les met gracieusement à la disposition de l'Iris).

- 2 salariées à mi-temps sont chargées du nettoyage.

Voilà donc le travail qui est le nôtre, travail important à tous les niveaux.

Un travail enthousiasmant, enrichissant.

Venez nous rejoindre, nous avons besoin de vous !



Association des Parents d'élèves de l'Enseignement Libre

L'APEL est une association constituée de parents bénévoles et ouverte à tous les parents des enfants scolarisés en maternelle et primaire. Elle apporte son soutien à l'établissement et contribue à son animation.

L'un des objectifs de l'APEL est d'accompagner l'équipe éducative en participant activement à la vie de l'école.

Les différentes manifestations tout au long de l'année :

- Le pot de rentrée
- Les ventes de madeleines et chocolats
- L'arbre de Noël
- La soirée couscous (Samedi 2 février 2019)
- Les collectes de papiers (un grand merci aux personnes qui y ont contribué),
PROCHAINE COLLECTE le samedi 6 avril 2019
- Le carnaval (vendredi 5 avril 2019)



L'ensemble des fonds récoltés servent au financement des projets de l'école :

Sorties scolaires pour les primaires et maternelles, séance d'équitation pour les CP, CE1 et CE2, séance de voile et kayak pour les CE2, CM1 et CM2... et peut ainsi diminuer le coût financier pour nous parents.

L'équipe de l'APEL tient à remercier les personnes qui s'investissent pour l'école, que ce soit par la vente de chocolats, madeleines... en réalisant des crêpes ou gâteaux pour les manifestations... ou en participant aux animations. Également un grand merci aux parents bénévoles qui donnent de leur temps tout au long de l'année.

Composition du bureau 2018-2019 :

Présidente : Mme GUEHO Valérie

Secrétaire : Mme BRUNBROUCK Elodie – Secrétaire adjointe : Mme THIBERVILLE Christelle

Trésorière : Mme DUBOIS Marine

Membres : GAUCHER Aline, TURGIS Manuella, LE CABELLEC Stéphanie

La collecte de papiers du 13 octobre 2018 a été un vif succès car nous avons collecté **11,8 Tonnes**.

Nous tenons à remercier les habitants de la commune qui participe à cette collecte. La somme récoltée permet d'aider au financement des sorties et activités scolaires des élèves mais également à l'achat de matériel éducatifs.

Un grand merci de la part de l'école et de l'équipe APEL.

Samedi 6 avril 2019



SPORT & NATURE



L'association Sport et Nature de Saint-Gravé a été créée il y a 25 ans. Elle propose depuis ses débuts des séances de gymnastique douce pour adultes.

Chaque séance compte des moments d'assouplissement, de renforcement musculaire et de relaxation, dans une ambiance conviviale et détendue.



Les cours se déroulent de 20h10 à 21h30 à l'étage de la médiathèque de Saint-Gravé. Ils sont animés bénévolement par Hélène Roulin.

L'activité GYM compte à la rentrée 2018 entre 25 et 30 adhérents.

L'année 2017-2018 s'est achevée sous le soleil, en mai, par une journée de petites randonnées avec les adhérents et leur famille dans la forêt de Paimpont. La journée s'est terminée par un dîner traiteur convivial et familial lui aussi dans la salle de Saint-Gravé.

L'adhésion est de 30 euros par an.

L'association Sport et Nature propose également, depuis la rentrée 2017, une activité de capoeira.

La capoeira est un art martial afro-brésilien qui puise ses racines dans les techniques de combat et les danses des peuples africains du temps de l'esclavage au Brésil. Il se joue en ronde ("roda") : deux personnes jouent ensemble au centre de la ronde, entre esquives et attaques. Autour, les autres personnes accompagnent les joueurs du centre par le chant, le frappement de mains et les instruments de musique.



L'association propose un stage de capoeira un samedi par mois, tous niveaux, ouverts à tous, de 10h30 à 18h30 ainsi que des ateliers de pratique libre chaque mercredi de 21h15 à 22h30.

Les stages et les ateliers se déroulent principalement dans la salle Jean de La Bouillerie à Saint-Gravé.

Les stages se réalisent en partenariat avec l'association de capoeira "Ginga Nagô" de Saint-Nazaire, dirigés par les professeurs Girafa et Café. Ils sont ouverts aux adhérents de l'association à l'année et à toute personne, de Bretagne et d'ailleurs, qui ponctuellement, souhaite participer à l'un des stages.

Lors des stages, les participants ont l'occasion pendant une journée complète, de découvrir à la fois les techniques de combat, la pratique des percussions qui rythment la danse, et les chants qui racontent, en brésilien, l'histoire du Brésil au temps de l'esclavage. Les stages se déroulent dans la convivialité, dans un esprit de partage et de découverte.

Les ateliers du mercredi représentent un espace de pratique régulière pour reprendre les apprentissages acquis lors des stages.

Comme l'an dernier, cette activité compte une quinzaine d'inscrits venant de Saint-Gravé et des territoires de Questembert, Ploërmel et Redon. D'autres participants et professeurs du grand ouest se joignent régulièrement aux stages. Les adhérents sont aussi régulièrement invités à participer aux stages d'autres associations de capoeira partenaires.

L'adhésion à l'activité CAPOEIRA est de 80 euros par an ou 15 euros par stage.

L'assemblée générale se tiendra en décembre.

HARMONIE FANFARE

Depuis plusieurs années, les musiciens de l'Harmonie-Fanfare étaient concentrés sur la qualité de l'orchestre. Ce travail a porté ses fruits. Les musiciens sont fiers d'avoir obtenu un prix d'honneur mention très bien au concours national 2018.

Pour l'année 2019, les membres du conseil d'administration ont proposé une feuille de route différente. La priorité sera la formation des plus jeunes. L'orchestre est composé actuellement de nombreux étudiants. Certains sont obligés de s'éloigner de Malansac pour leurs études ou leur travail. Il faudra donc préparer l'avenir en accompagnant une nouvelle génération.

Avec l'aide de la FSCF (Fédération Sportive et Culturelle de France) et du conservatoire de Redon, l'Harmonie-Fanfare permet à des enfants de découvrir et d'apprendre la musique en proposant des activités accessibles à toutes les familles. Le samedi, des bénévoles organisent des cours de solfège et des cours de pratique instrumentale dans l'ancien bâtiment commercial qui se situe 15, rue de la gare à Malansac. Avec ses nombreux bureaux et sa grande salle, ce bâtiment municipal est idéal pour organiser les différentes activités musicales : L'atelier de découverte, l'école de musique, l'orchestre junior, l'orchestre principal et la fanfare.

Conseil d'administration

Président : Pascal PICAUT (Saint-Gravé)
Vice-président : Nicolas BRIAND (Péaule)
Trésorier : Mickaël RICHARD (Le Cours)
Trésorière adjointe : Diane BERNABEN (Caden)
Secrétaire : Chantal BURBAN (Allaire)
Secrétaire adjointe : Léone BRIAND (Malansac)
Membres : Alain MEMAIN (Caden), Jean-Paul BURBAN (Allaire), Olivier BURBAN (Fégréac), Yvann LE MENACH (Caden), Edwige DANILO (Malansac).

Responsables de pupitre

Clarinette : Audrey DANION (Caden)
Euphonium tuba : Yvann LE MENACH (Caden)
Flûte traversière : Malou POUILHES (Malansac)
Percussions : Glenn HEMERY (Caden)
Saxophone : Inès AMAR (Malansac)
Trombone : Olivier BURBAN (Fégréac)
Trompette : Loaven GUYOT (Saint Martin sur Oust)



Un geste pour l'environnement et l'Harmonie-Fanfare, collecte de papier pour financer les stages FSCF et les cours à Redon de nos jeunes musiciens. A déposer dans la salle d'orchestre aux heures des répétitions, le vendredi à 20H00 et le samedi à 17H00.

Président : Pascal PICAUT Tél.02 97 43 56 17 picaut.pascal@orange.fr

De la Roche-Bernard à Augan, en passant par Redon, en se baladant sur les sentiers de la Communauté de Communes de Questembert, les Petits Papiers virevoltent et se posent ici et là...

Cette nouvelle association gravéenne, créée en juin 2018 a pour objet l'accompagnement administratif, comptable, organisationnel de projets innovants en milieu rural.

Concrètement, nous intervenons de l'émergence du projet, à son installation, son développement. L'essentiel est d'autonomiser les acteurs-trices économiques, de renforcer leurs compétences afin de maîtriser leur activité par des formations et/ou des interventions personnalisées.

Le public accompagné en 2018, quelques exemples :

- Des paysans-nes : vaches laitières, cultures, plantes aromatiques, apiculture, etc.
- Des artisans-nes : bijoux, construction de tiny house, conception et pose de bardeaux , etc.
- Des associations : Souliers, radio Timbre FM, Saute-ruisseaux, Larcsen, Compagnie des possibles, etc.
- Secteur hôtellerie- restauration : Food truck, bars, gîtes, etc.
- Services : entretien de pierres tombales
- Social : Planning Familial 56, Semailles fringantes, accueil de personnes en situation de handicap.

Cette année fût riche de rencontres, et a révélé des territoires riches de projets ! Que de beaux paysages découverts...

Contacts : Maud LANOE, Animatrice formatrice Les Petits Papiers 02 97 43 58 24

lutrin.lespetitspapiers@gmail.com Facebook : @lespetitspapiers56



Le club de foot loisirs existe depuis 14 ans. Les matches se déroulent le vendredi soir.

Nous avons un effectif de 22 joueurs de 18 à 70 ans. Chaque année nous clôturons la saison par une sortie avec les joueurs et leur famille.

Fin de saison 2017/2018, la sortie a eu lieu à Kingoland à Plumelin, suivi d'un repas à la salle Jean de la Bouillerie.



Depuis plusieurs années nous organisons **un rougail saucisses le 1er samedi de décembre.**

Le 2ème samedi de juin, depuis 3 ans, à lieu le tournoi intergénérationnel des Grav'sain.

Vous pouvez nous retrouver sur facebook :

<https://www.facebook.com/AGLFootLoisirs>



Bonne année 2019 à tous.



Société de Chasse



Bureau :

Président : Christophe de la Bouvrie **Vice-Président :** Daniel Mabon

Trésorier : Régis Stévant **Secrétaire :** René Alix

Membres : Gérald Provost, Eugène Davis, Yannick Lamée.

Nous constatons une baisse du nombre de chasseurs d'année en année.

Malgré cela, cette année la Société de chasse a pris en parrainage un jeune chasseur.

33 chasseurs en 2010, 17 chasseurs en 2017. Ces chiffres confirment la baisse importante du nombre de chasseurs au niveau local comme au national, et tout nouveau sociétaire serait le bienvenu !

Malgré cette baisse, les chasseurs contribuent à la régulation des nuisibles :

98 ragondins ont été tués cette année. Ces prélèvements participent à réduire les risques sanitaires propagés par les nuisibles.

Piégeurs sur la commune : C. de la Bouvrie et Daniel Mabon.

INFOS : la fédération de chasse du Morbihan offre le permis de chasse.

La chasse reste avant tout un sport agréable, nous aimons la nature, la faune sauvage, et nous faisons tout pour la préserver.

Les chasseurs organisent leur repas traditionnel (chevreuil) **le dimanche 10 mars 2019.**

La Société de chasse vous souhaite tous ses bons vœux pour l'année 2019.



La Pétanque de Lanvaux continue bien à Saint-Gravé. Le club est affilié à la Fédération française de pétanque et jeu provençal, au Comité Régional de Bretagne et au Comité Départemental du Morbihan.

Lors de l'Assemblée Générale du 17 novembre, un tout nouveau bureau a été élu :

Président : Mickaël GARROTIN

Vice Président : Jacky OLLIVIER

L'association redémarre avec 15 membres et est ouverte aux nouveaux inscrits, y compris les enfants. Les entraînements se déroulent au stade de Saint-Gravé.



Les Anciens Combattants

Le 21 janvier 2018 a eu lieu l'Assemblée Générale, suivie de la Galette des rois. Le Bureau a été reconduit, il est ainsi constitué :

Président : Louis Guitton / **Trésorier** : Joseph Dauphas / **Secrétaire** : René Alix

Nous sommes 11 adhérents combattants et deux sympathisants-adhérents se joignent à nous.

Le 8 mai a été célébré avec dépôt de gerbe au Monument aux Morts, suivi du pot de l'amitié.

Tout au long de cette année écoulée, notre association était présente avec le drapeau à 3 reprises à l'issue des obsèques d'anciens combattants des communes voisines.

Centenaire de l'Armistice 1914-1918

Cérémonie du 11 Novembre 2018

Une belle assemblée a tenu à participer cette année, en hommage à nos 43 Morts pour la France durant cette guerre. Nous regrettons cependant l'absence des enfants de notre école : une seule élève accompagnée de 2 collégiennes...

Les cloches ont sonné pendant 11 minutes à 11h00 : la célébration religieuse s'est ensuite déroulée dans le recueillement avec lectures et prières.

Puis la cérémonie officielle : la lecture des 2 messages officielles du Ministre et de l'Office des Anciens Combattants, suivis par la citation des 43 morts, avec la date et leur lieu de décès durant cette guerre.



Les enfants présents ont déposé un petit drapeau devant la plaque commémorative, à chaque nomination.

La sonnerie aux Morts a été interprétée par 2 musiciens de Peillac, suivi du dépôt de gerbes aux Monument aux Morts dans l'église, la pluie s'étant invitée à la cérémonie.

Un vin d'honneur offert par la Municipalité a été servi à la salle polyvalente, dans une ambiance conviviale. Nous avons poursuivi par un repas servi au St Hernin à Pluherlin.

Nous tenons à remercier très sincèrement les personnes qui ont participé à cette cérémonie du Centenaire de l'Armistice 1914-1918. Un grand merci à Madame Le Maire et son Conseil Municipal pour leur soutien et leur participation au bon déroulement des cérémonies du 8 mai et du 11 novembre.

Nous arrivons à la fin de l'année 2018, le Président et tous les adhérents des Anciens Combattants de Saint-Gravé vous souhaitent de très bonnes fêtes entourés de tous vos proches.



Registre matricule des 43 Gravéens Morts pour la France. (consultable à la mairie)

*Bonne et Heureuse Année
2019, et une bonne santé.
Que la Paix règne sur notre pays.
Joyeuses Fêtes à tous !*



Plaque commémorative -église

Les Amis de la Chapelle de la Bogeraie

Président :----- Régis Stévant
Secrétaire :----- Françoise Le Bot
Secrétaire – Adjoint :----- Jérôme Le Roux
Trésorier :----- Jacky Clodic
Trésorier – Adjoint :----- Jean-Yves Boyer



Au revoir Alain !

Notre association a, cette année encore, perdu un de ses membres fondateurs.

En effet Alain Mabon, décédé le 1^{er} juillet 2018, a été notre premier président.

Il a participé à tous les chantiers autour de la chapelle : les plus importants pour lui ayant été le déplacement et le remontage de l'autel et la maçonnerie qui a permis aux vitraux de retrouver leurs dimensions d'origine.

Il a travaillé aussi à remettre en place ou à restaurer pratiquement toutes les croix de la commune depuis celle de la Gérillaie en 1990 jusqu'à celle de Bréhon en 2015.

Habitant la Bogeraie, il était en quelque sorte le gardien de la chapelle dont il détenait la clé et c'est avec grand plaisir qu'il y accueillait les visiteurs .

Pour tout le travail accompli, Merci Alain !

Activités réalisées en 2018 :

Fête de la soupe : dimanche 8 Avril 2018

Notre association a, pour la seconde année, participé à la fête de la soupe organisée sous les halles de Questembert. C'est la soupe de Bénédicte qui avait été retenue pour défendre les couleurs de la chapelle, soupe à base de butternut et de lait de coco. Nous sommes arrivés 3^{ème} du concours !



Travaux autour du lavoir du vieux presbytère :

Les travaux de la fontaine terminés, l'association a poursuivi cet automne la remise en état du site.

Finalement, il a été décidé de couper l'arbre situé trop près du lavoir. Ses racines avaient déjà fragilisé le mur. Les employés communaux se sont occupés de le tronçonner. Quant à la souche, elle a été sortie par un engin de chantier. Puis Mickael, aidé de quelques bénévoles, a entrepris de remonter la partie endommagée.

Nous souhaitons maintenant entourer le lavoir de dalles de schiste et reconstituer les places des lavandières comme c'était le cas autrefois.



L'association lance un appel aux Gravéens qui auraient chez eux quelques palis de belle taille (0.50 de large et 0.80 à 1 m de long). Contactez- nous ! D'avance merci.

Fête de la Pentecôte Dimanche 20 mai 2018 :

Elle s'est déroulée sous un soleil radieux et comme chaque année a connu une belle affluence.

Après la messe célébrée par le père Couédro, les convives se sont dirigés vers le chapiteau où plus de 300 repas ont été servis. L'après-midi, le Fest Deiz et les jeux traditionnels ont occupé petits et grands.

Quelques véhicules anciens présentés sur le site ont suscité l'intérêt des participants. Certains d'entre eux ont même pu faire une balade jusqu'au château du Brossais.



Rendez-vous
Dimanche
09 juin !
Et tout l'été, des
concerts gratuits
en soirée
à la chapelle.

**Bonne Année 2019
à toutes et à tous !**





École de Musique Nelly Burban



Duo Sostenuto



Duo Arrin



Gee & Floer



Cédric Forré



Murielle Schreder



Dana



Sterenn



Merci public !

La Sainte Barbe, les Vœux 2018, le Tournoi de foot des Grav'Sain, l'allée du Brossais, le distributeur de baguettes, la Kermesse, la fête de la Rogeraie, la Cabine à livres, le Carnaval, les couleurs de l'automne, Festi'Mômes

